

Politique Qualité de la Charte de l'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments

OCTAPHARMA France SAS est une filiale du groupe OCTAPHARMA AG, spécialisé dans le domaine des médicaments dérivés du sang. Du don au médicament, l'éthique est au cœur des préoccupations de l'entreprise. En application, de la charte de l'information promotionnelle et de son référentiel en date de mars 2017, la mission principale des personnes exerçant une activité d'information par démarchage ou prospection au sein d'OCTAPHARMA France est de délivrer une information promotionnelle de qualité sur le médicament promu dans le strict respect de son AMM et d'en assurer le bon usage auprès des professionnels de santé.

OCTAPHARMA France, au travers de cette politique qualité veut affirmer sa volonté de maintenir l'excellence de ses pratiques de Visite Médicale, dans le respect des missions des personnes en charge de l'information promotionnelle.

Sous la responsabilité du Directeur Général et du Pharmacien Responsable d'OCTAPHARMA France, un système qualité évolutif et performant est en place afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi des actions nécessaires à l'amélioration continue de la qualité de l'activité d'information promotionnelle, base de la certification.

Pour cela des outils sont en place, un comité de pilotage multidisciplinaire et une Revue de Direction Qualité sont réalisés à minima une fois par an.

Des indicateurs qualités sont également définis et suivis dans le but d'atteindre les objectifs fixés. Des audits internes sont effectués assurant la revue de l'ensemble des processus clés liées aux activités d'information promotionnelle selon le Référentiel de certification.

Des formations réglementaires, scientifiques et médicales mais également sur la compliance et l'éthique, sont dispensées à l'ensemble des collaborateurs concernés, afin de relayer auprès d'eux l'esprit éthique de la Charte et le respect de la déontologie.

Les activités promotionnelles et médicales d'OCTAPHARMA France sont clairement définies, identifiées et séparées, bien que complémentaires pour les Professionnels de Santé. La lisibilité de cette frontière découle de la transparence et d'une communication adaptée. Aucune ambiguïté entre projets médicaux et promotionnels ne peut être envisagée. Pour ce faire, les règles régissant l'activité des MSL sont décrites dans une procédure spécifique. Le Département Médical participe au processus d'information Médicale selon une procédure.

Le Directeur Général et le Pharmacien Responsable d'OCTAPHARMA France ainsi que l'ensemble des membres du Comité de Direction, s'engagent :

- à soutenir concrètement cette démarche qualité,
- à mesurer régulièrement l'atteinte de ses objectifs au moyen d'indicateurs,
- à définir et se donner les moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs,
- à communiquer sur cet engagement pour une adhésion de tous les collaborateurs.

La présente Politique Qualité, portée par le Directeur Général et le Pharmacien Responsable, est relayée à l'ensemble des collaborateurs et publiée sur le site internet de l'entreprise.

Yvan G'SELL
Directeur Général

Guillaume Le NY
Directeur Médical et Stratégie

Christine OURSEL
Directrice des Ressources Humaines

Isabelle TOUSSAINT
Pharmacien Responsable

Stéphane DUMONT
Directeur Affaires Economiques,
Logistiques et Marchés

Rafatou GAUZE
Responsable Financier